

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 26 février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2026.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Pierre BADER (*procuration donnée à Martine CORDIER*), Sarah BADER (*procuration donnée à Jacques AUBERT*), Hubert DESPREZ (*procuration donnée à Angélique BEAUDOIN*), Jacques FOUCHER (*procuration donnée à Richard MARCEAUX*).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 09
- Votants 13

Objet : Adhésion au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion 45 – Renouvellement de la convention

Délibération n°02/2026

Madame le Maire expose : depuis 2010, la commune de Noyers adhère au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Loiret à travers une convention établie entre les deux parties.

La dernière convention est arrivée à échéance au 31 décembre 2025. Dans la mesure où la collectivité souhaite renouveler cette adhésion, il y a lieu d'autoriser Madame le Maire à parapher le renouvellement de cette convention et de l'annexe afférente relative à la protection des données personnelles. Lesdits documents ont été adressés aux conseillers préalablement à la séance.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal, à 12 voix pour et 1 abstention :

- Décide de renouveler l'adhésion de la collectivité au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Loiret,
- Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et son annexe « Protection des données personnelles » établies entre le Centre de Gestion du Loiret et la collectivité de Noyers.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.